



FÉDÉRATION RECONNUE  
D'UTILITÉ PUBLIQUE  
J.O DU 25 JUIN 1983

DÉLÉGATION DU  
MINISTÈRE DES SPORTS



PARTENAIRES OFFICIELS



## CORRECTION QUIZZ THEORIQUE – DECEMBRE 2021

**Question 1 :** A10 est sanctionné d'une violation à la règle des 3 secondes. La remise en jeu doit s'effectuer :

- **Ligne de fond excepté directement derrière le panier.**

**Question 2 :** A8 va effectuer une remise en jeu en zone arrière. Alors que le ballon est encore dans les mains de l'arbitre, A12 pénètre dans la zone restrictive adverse. L'action est légale.

- **FAUX. La règle s'applique sur toutes les remises en jeu.**

**Question 3 :** B57, sur un tir à 3 points de A12, masque la vision du tireur. Le panier est manqué. L'arbitre siffle une faute technique à B57. A12 devra bénéficier de 3 lancers francs.

- **FAUX. Seule une faute technique lifting pour contrer ou tenter de contrer un tir manqué peut être réparée par 2 ou 3 lancers francs. Ici 1 seul lancer franc comme toutes les FT.**

**Question 4 :** A14 tire au panier et subit une faute de B83. Le panier est marqué. A14 est sanctionné d'une faute technique pour un mauvais comportement envers B83. Le jeu devra reprendre d'abord par un lancer franc pour un joueur de l'équipe B en réparation de la faute technique puis par un lancer franc pour A14.

- **FAUX. Les deux réparations étant identiques (1 LF) elles doivent se compenser. Le jeu reprendra donc par une remise en jeu pour B qui a encaissé le panier.**

**Question 5 :** question annulée

**Question 6 :** A72, alors que son équipe contrôle le ballon, est sanctionné d'une faute antisportive sur B31. Le jeu reprendra par deux lancers francs pour B31 puis remise en jeu par B au point de remise en jeu en zone avant avec 14 secondes au chronomètre des tirs.

- **VRAI. Même si l'équipe contrôlait le ballon, la réparation doit être de 2 LF + possession**

**Question 7 :** A63 qui dispute l'entre deux initial est sanctionné d'une violation. L'équipe B bénéficiera donc de la remise en jeu et la flèche d'alternance doit être positionnée pour l'équipe A.

- **FAUX. La flèche d'alternance ne pourra être positionnée qu'après un premier contrôle d'un ballon vivant sur le terrain.**

**Question 8 :** A14 tire et marque le premier lancer franc d'une série de deux suite à une faute qui a en fait été commise sur A23. Les arbitres s'aperçoivent à ce moment là de la substitution du tireur. Le lancer franc marqué doit être annulé et A23 doit alors tirer les deux lancers francs mérités.

- **FAUX. La série de lancers francs doit ici être annulée et une remise en jeu doit être accordée à l'équipe B.**

**Question 9 :** A4 effectue une remise en jeu proche de la ligne médiane en zone arrière. A9 pénètre dans la zone restrictive adverse alors que le ballon est toujours dans les mains de l'arbitre. La violation est sifflée. Le jeu reprendra par une remise en jeu en zone avant pour B avec 14 secondes au chronomètre des tirs.

- **VRAI. Remise en jeu à l'endroit initial de la première remise en jeu suite à cette violation.**

**Question 10 :** A42 contrôle le ballon en zone arrière. Alors que le CT indique 20, B16 fait une faute sur A17 en zone avant. La remise en jeu aura lieu :

- **En zone avant avec 20 secondes au CT.**